

HAMÈS Constant (dir.),
Coran et talismans.
Textes et pratiques magiques en milieu musulman.

Paris, Karthala, 2007, 416 p.
 ISBN : 978-2845868731

Le thème de la magie islamique est peu abordé par l'historiographie contemporaine, bien que les pratiques magiques en milieu musulman perdurent encore aujourd'hui et fassent partie intégrante de la culture musulmane en dépit des condamnations des théologiens et des juristes. Cet ouvrage réunit donc des articles divers, mais ayant tous trait au problème de la magie, abordé dans la pluralité des approches possibles. Ainsi, on peut retenir trois grandes thématiques dans ces articles : d'une part, les débats sur le statut de la magie, débats qui correspondent au regard de la société savante sur ces pratiques ; d'autre part, l'étude même de la magie, avec des exemples concrets d'objets magiques ou de pratiques observées ; enfin, l'aspect sociologique, à savoir l'intégration et l'importance du praticien dans les sociétés musulmanes.

Afin de témoigner de la diversité des approches et de donner un aperçu du contenu de l'ouvrage, voici la liste des articles proposés : « La notion de magie dans le Coran » (C. Hamès), « La magie vue par un exégète du Coran : le commentaire du verset de Hârût et Mârût par al-Qurtubî (XIII^e siècle) » (F. Zappa), « L'interprétation des rêves dans la culture musulmane » (P. Lory), « Magie : le point de vue d'Ibn Ḥaldūn » (A. Lakhsassi), « La tradition talismanique en Tunisie » (A. Rahal), « Cinq tuniques talismaniques récentes en provenance de Dakar (Sénégal) » (A. Epelboin, C. Hamès, A. Raggi), « Morsures de serpents : thérapeutique et magie chez les Bidân de Mauritanie » (Y. Ould El-Bara), « Les sciences ésotériques musulmanes et le commerce des amulettes au Mali » (B. F. Soares), « Les manuscrits arabico-malgaches (*sorabe*) du pays Antemoro (Madagascar) » (P. Beaujard), « Les textes islamiques protecteurs aux Comores : transmissions et usages » (S. Blanchy), « Deux coupes magico-thérapeutiques, biens de fondation pieuse (nord du Yémen) : transmission du savoir et efficacité » (A. Regourd), « Variations sur le retour de l'aimé. Consultations maraboutiques parisiennes » (L. Kuczynski), « Une version de la *ruqiya* de rite prophétique en France. Le cas d'Abdellah, imâm guérisseur en Lorraine » (M. Khedimellah).

Le recueil s'ouvre donc par une analyse très détaillée des occurrences des termes dérivés de la racine *S.Ḥ.R* (sorcellerie) dans le Coran (C. Hamès), élargie aux dérivés de *raqā* (faire des incantations) et aux versets ayant trait au mauvais œil (*al-'ayn*).

L'analyse du verset II,102, au fondement même de toute spéculation sur la magie (c'est le seul verset qui la définit réellement, les autres références étant les accusations de sorcellerie portées à l'encontre des prophètes ou le duel de Moïse avec les magiciens de Pharaon), est accompagnée des traditions et des extraits de l'exégèse d'al-Ṭabarī qui l'illustrent. Bien que ce verset soit mentionné dans les études consacrées à la magie, il n'avait jamais été examiné avec autant de rigueur dans les travaux précédents.

L'analyse de ce verset est complétée par celle de l'exégèse d'al-Qurtubî (F. Zappa). Plusieurs problèmes fondamentaux y sont abordés et illustrent bien les préoccupations des savants à propos de ce verset. Il est question d'abord de l'origine de la magie : alors que les auteurs de traités magiques se réfèrent en général à l'autorité de Salomon, l'exégèse insiste sur l'origine démoniaque (*al-šayāṭīn*) de cet enseignement et sur le statut des anges déchus Hârût et Mârût (qui ne sont connus que par cet unique verset, c'est donc l'exégèse qui comble ce manque d'informations à leur sujet, en proposant des mythes sur l'origine de la chute de ces deux anges). La conséquence directe de ces débats est le statut juridique de la magie et donc la condamnation et la peine qu'encourt le magicien pour sa pratique (la licéité ou non de la magie est un important débat, car les écoles juridiques sont divisées : il s'agit souvent de savoir si l'on condamne le magicien car la magie est une pratique qui est contraire aux prescriptions divines, le magicien devenant donc mécréant en raison de sa pratique, ou bien si l'on condamne le magicien en raison du mal qu'il a causé par la magie, ce qui permet donc au magicien de se racheter avec l'accord de la victime et avec son repentir). Al-Qurtubî range la magie parmi les actes indifférents (*mubāḥ*) du point de vue juridique. La question de la réalité de la magie est également posée et cette question demeure intimement liée à celle des miracles et de leur différenciation réciproque. C'est d'ailleurs un des principaux points débattus par Ibn Ḥaldūn.

En effet, Ibn Ḥaldūn (A. Lakhsassi) expose une division des catégories de magiciens (trois selon lui) en classant leurs âmes selon leur mode d'action (directe, par le biais d'objets ou d'intermédiaires, ou par le biais de l'illusion et du mensonge). Mais le problème principal pour Ibn Ḥaldūn est de savoir distinguer magie et miracles, prophétiques (*mu'ğiza*) ou non (*karāma*). Cette distinction est bien sûr fondamentale pour délimiter le rôle et la définition des « saints » (*awliyā*). Le lien entre prophétie/sainteté et magie est un des principaux sujets de débats sur la magie dans les cercles lettrés.

Ces controverses se retrouvent également dans le domaine de l'interprétation des rêves en terre

d'islam (P. Lory), avec la distinction (difficile) entre les rêves venant des prophètes ou des saints et les rêves issus des démons ou du diable. Aussi, on remarque trois catégories de rêves : ceux qui sont issus de l'inconscient, ceux qui viennent de Satan, ceux qui viennent de Dieu. Or, le rêve est considéré comme la quarante-sixième partie de la prophétie d'après un *ḥadīth*, ce qui justifie le besoin de différenciation de ceux-ci (comme pour la distinction du miracle et de la magie). Deux types de discours se sont donc construits : les « synthèses doctrinales » visant à expliquer les rêves, leurs origines, etc., et les écrits d'onirocritique, visant à donner les clés de l'interprétation des rêves.

Le deuxième grand thème développé dans l'ouvrage est l'analyse des procédés magiques dans la culture musulmane. Pour ce faire, plusieurs types d'études s'offrent à nous : l'étude de manuels de magie, celle d'objets magiques ou de rites observés.

Ainsi, A. Rahal nous propose une traduction du manuscrit *Ayqash* daté du XIX^e siècle. L'édition et la traduction de ce type de textes permettent de mieux comprendre ces pratiques, d'un point de vue théorique bien sûr, mais ils peuvent être confrontés aux pratiques réelles par comparaison avec des objets magiques. L'article prend également le soin de différencier l'invocation (*du'ā'*) à base de versets du Coran et l'injonction (*qasama*) adressée à un esprit.

Deux articles viennent apporter de nouvelles études de cas pour l'analyse des objets magiques. Tout d'abord A. Epelboin, C. Hamès et A. Raggi présentent cinq tuniques talismaniques sénégalaises, complétant ainsi l'analyse détaillée de trois vêtements de la même collection parue en 1992 dans le *Bulletin d'études orientales*. Ces vêtements comportent de nombreuses formules talismaniques et correspondent à un usage répandu, surtout en Afrique aujourd'hui, mais qui n'est pas sans rappeler les tuniques des officiers ottomans. Aussi, ces études agrandissent-elles le corpus de comparaison pour l'analyse de tels objets. Les deux coupes magico-thérapeutiques présentées par A. Regourd enrichissent également ce corpus d'objets magiques qui peuvent servir de référence et de point de comparaison. La nature et la fonction des objets sont différentes : d'un côté des vêtements sénégalais, de l'autre des coupes yéménites. Mais les deux sont bien renseignés quant à leurs usages respectifs. L'intérêt des deux coupes est d'autant plus grand que la première est un legs pieux, qui pose donc la question du statut de ces objets : entre objets d'art et objets usuels, avec une utilisation dépassant largement le cadre privé.

Une autre étude de cas précise est celle de l'utilisation de la magie pour guérir la morsure des serpents en Mauritanie (Y. Ould el-Bara). Dans un

cadre géographique et ethnologique délimité, la symbolique et la représentation traditionnelles locales du serpent se mêlent à la civilisation musulmane et parfois entrent en conflit avec, puisque le praticien est aux prises avec les autorités religieuses. Ici c'est à partir de la pratique que se détermine la licéité ou non de l'acte magique et celle-ci dépend autant de la vision populaire du magicien que de l'opinion des imâms.

Le cas des amulettes du Mali (B. F. Soares) permet d'aborder différemment ce problème du rapport entre autorité religieuse et populations : les amulettes fabriquées par un marabout suggèrent un ample réseau de diffusion qui occulte le marabout vis-à-vis des populations et génère un circuit de diffusion qui s'apparente à une micro-économie de la magie.

Les cas des manuscrits arabico-malgaches (P. Beaujard) et des textes islamiques protecteurs aux Comores (S. Blanchy) offrent des études de cas spécifiques, puisque dans des zones en marge du monde musulman et avec des liens plus lâches avec les grands centres de la civilisation islamique. La magie y a un rôle social très important.

Enfin, les deux derniers articles ont un cadre bien différent : la France contemporaine. Les variations sur le retour de l'aimé (L. Kuczynski) sont la quête de Marie recherchant son « ex-copain » avec l'aide des marabouts et c'est toute l'adaptation du maraboutisme africain au contexte français qui se dévoile. Marabouts comme consultants doivent s'adapter l'un l'autre à la culture d'autrui. Notamment, le marabout en contexte français perd son statut social supérieur et doit trouver un mode de fonctionnement différent, trouver comment forcer le don, qui était naturel en milieu africain. L'autre grand problème rencontré est celui de l'efficacité – qui théoriquement dépend de Dieu –, qui est souhaitée mais non nécessaire au don en Afrique, alors qu'il est la contrepartie exigée du don/salaire en France. Le changement de clientèle suppose donc une réadaptation en profondeur de la fonction de marabout.

Le cas de l'imâm guérisseur Adbdallah en Lorraine (M. Khedimellah) traite également de la difficulté d'adaptation. Dans ce dernier, cas il s'agit de rechercher tout ce qui peut rendre licite cette pratique et comment distinguer marabouts et charlatans. Pieux imâm formé à la théologie, il cherche à concilier absolument piété orthodoxe et pratiques de guérison à partir de versets du Coran récités sur une eau que le patient doit ensuite boire selon sa prescription. Il est donc un exemple de cas contemporain de la difficulté de se distinguer du magicien malgré une pratique qui s'y apparente.

La diversité des thèmes traités permet de rendre compte des grandes problématiques de l'étude de la

magie en terrain musulman et évoque les grandes questions. Cependant, les exemples sont majoritairement issus du milieu africain (à l'exception des deux coupes yéménites présentées par A. Regourd), les pratiques magiques musulmanes en Asie (de l'Asie Mineure à l'Extrême Orient) étant beaucoup moins connues qu'en Afrique. Ces études de cas pourraient néanmoins aider à étudier des pratiques plus orientales. Dans tous les cas, la parution d'un ouvrage entier consacré à la magie (et non à la divination, Toufiq Fahd a bien mis en évidence la différence fondamentale qui existe entre les deux) mérite d'être notée, le précédent en France étant la thèse d'Edmond Doutté, *Magie et religion en Afrique du Nord*, qui remonte à 1909 et qui, si importante soit-elle, doit désormais être revue et débarrassée de l'idéologie colonialiste qui la sous-tend.

Jean-Charles Coulon
Doctorant à l'université Paris IV